



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 38386

## Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les normes comptables internationales qui devraient être adoptées prochainement par la Commission européenne, en particulier la norme IAS 32. Son adoption en l'état représenterait une menace sérieuse pour la survie et le développement des coopératives françaises et européennes puisque les parts sociales des coopératives ne seraient plus considérées comme des éléments de fonds propres, mais des instruments de dette. Elle lui demande donc quelles actions il entend entreprendre auprès de la Commission européenne pour que soient préservées les normes européennes.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Paulette Guinchard](#)

**Circonscription :** Doubs (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38386

**Rubrique :** Sociétés

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 avril 2004, page 3112